

■ **Stéphane Teklits**, à Veytaux, gypserie-peinture (FOSC du 18.09.2003, p. 13). La raison est radiée, les actifs et passifs ayant été apportés à la société S. Teklits Sàrl, à Veytaux.
Journal no 9294 du 03.10.2003
(01207442 / CH-550.1.036.032-1)